

Bulletin d'adhésion 2026



Association des Amis de l'Orgue de Malo-les-Bains
8 rue du Presbytère 59240 DUNKERQUE

Tel : 06.74.54.35.89 - orguedemalo@gmail.com - <https://orguedemalo.org>



Nos objectifs : L'association a pour objet la restauration, l'achèvement et la promotion sous toutes ses formes de l'Orgue Beuchet Debierre de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains à Dunkerque.

Votre participation :

Vous pouvez bénéficier d'une
réduction d'impôt de 66%

du montant de celle-ci et jusqu'à 20% de votre revenu net imposable. Avec la mise en place du paiement de l'impôt à la source, le **bénéfice des réductions d'impôts sera versé au moment du solde de l'impôt** (donc à l'été de l'année qui suit votre versement) sur le compte bancaire pour lequel vous aurez communiqué ou confirmé les coordonnées préalablement dans votre déclaration de revenus.

| cochez | Votre Don | | Cout réel après déduction fiscale |
|--------------------------|-----------|--------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 10 € | Membre actif | 3 € 30 |
| <input type="checkbox"/> | 20 € | Membre bienfaiteur | 6 € 60 |
| <input type="checkbox"/> | 30 € | Membre bienfaiteur | 10 € |
| <input type="checkbox"/> | € | Membre bienfaiteur | 33% du montant |

Vous avez aussi la possibilité d'adhérer via :

 [PayPal orguedemalo@gmail.com](mailto:orguedemalo@gmail.com)

 [helloasso](#) Orgue de Malo

ou envoyez votre bulletin accompagné d'un chèque bancaire au siège de l'association.

NB : Vous pouvez obtenir un exemplaire des statuts sur simple demande.



| | |
|---|---|
| Nom et Prénom : | Melle - Mme - Mr |
| Adresse : | |
| Cadre réservé à l'AAOM Numéro d'adhérent : | |
| Téléphone fixe : | .. / .. / .. / .. / .. |
| Téléphone Mobile : | .. / .. / .. / .. / .. |
| Adresse E-mail : | @ |
| Vous souhaitez recevoir le reçu fiscal par mail ou courrier postal : | IMPORTANT : Mail <input type="radio"/> ou Courrier <input type="radio"/> |

Un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé en début d'année qui suit votre versement,
il vous appartient de le conserver pour le présenter aux services des impôts sur demande.

*Association déclarée en Sous-Préfecture de Dunkerque le 7 mars 2003 sous le numéro 059 4010 755
et publiée au journal officiel le 26 avril 2003*

Site internet AAOM